



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E203984

VALABLE JUSQU'AU 11/11/2026

ÉDITÉ LE

06/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/01/2024

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 27/10/2025
100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : 983 409 145 00023

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2264754-001

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 193095583 C - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 193095583 C 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : GO.ISO

79 RUE DES FRERES LUMIERE
93330 NEUILLY-SUR-MARNE

Téléphone : 07 66 87 69 22

Portable : 07 66 87 69 22

Fax :

Site Internet : <https://goiso.fr/>

E-mail : mtaoufik.goiso@gmail.com

Responsabilité légale :

TAOUFIK MOHAMMED GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Carreleur, Chauffagiste, Électricien, Maçon, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Plombier)	10/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	10/12/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	10/12/2024
o Ventilation mécanique	10/12/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/12/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	12/11/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	12/11/2024
o Isolation des combles perdus	10/12/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	12/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.